

ÉDUCATION ■ La fondation Varenne et ses partenaires ont récompensé le travail de collégiens et de lycéens

Les primés de « Raconte-moi l'entreprise »

Des collégiens d'André-Chêne à Fleury-les-Aubrais, et des lycéens de Notre-Dame à Chartres sont arrivés premiers après avoir rédigé des articles.

Anne-Marie Coursimault
anne-marie.coursimault@centrefrance.com

« La mission de John Deere, c'est de servir ceux qui sont en lien avec la terre ». Voilà une partie du « chapô » rédigé par seize élèves de 3^e A et C du collège André-Chêne, de Fleury-les-Aubrais. Ils ont participé au concours « Raconte-moi une entreprise », qui consiste pour des élèves à découvrir sur site une entreprise et ses métiers, et à rédiger un article.

Grâce à ce texte, ils ont gagné le premier prix pour les collèges. Un prix remis, mardi, dans les nouveaux locaux de La République du Centre, avenue des Droits-de-l'Homme à Orléans, que Christine Broudic, rédactrice en chef, leur a fait visiter.

Ils ont manifesté curiosité et légitime fierté : « C'est la première fois que l'on écrit un article et que l'on gagne un con-



PRIX. Les prix ont été distribués aux collégiens de troisième DP3 du collège André-Chêne, hier. PHOTO AMC

cours », s'enthousiasment Estelle, Théo, Bastien et leurs amis. Clémence et Cassandra, en seconde au lycée Notre-Dame-de-Chartres, se sont, elles, intéressées à Emaliz Hair (« des perruques au service de tous ») à Dammarie (Eure-et-Loir). Elles n'ont pu se déplacer à cause des intempéries.

Ces deux premiers prix sont récompensés par des chèques cadeau offerts par la fondation Varenne. Les articles seront ulté-

rieurement publiés dans la presse régionale et les élèves pourront débriefer avec un journaliste.

Mentions spéciales

Deux mentions spéciales ont aussi été attribuées à douze élèves de troisième DP3 du collège Jean-Moulin, de Chartres, pour un article sur Pacific Creation (parfums) à Chartres, et à huit élèves de seconde professionnelle du lycée Paul-Gauguin d'Orléans

sur l'entreprise Stonest (fabrication de pierres tombales) à Saint-Cyr-en-Val. Ils recevront un chèque cadeau du Medef.

Pour cette première participation sur l'académie d'Orléans-Tours, René Belin, conseiller à la fondation Varenne, a recensé 34 équipes participantes, soit 329 élèves dans 20 établissements (15 en collèges, 5 en lycée). 36 élèves ont été récompensés (22 dans le Loiret, 14 en Eure-et-Loir). « Nous es-

pérons pérenniser ce concours », a indiqué Marie Reynier, rectrice.

Les collégiens ont expliqué avoir travaillé par groupes sur les différents éléments de l'article (titre, chapô, texte, légende...). Le plus dur ? « Chercher les informations, respecter le nombre de caractères, réaliser la mise en page. » Ils ont découvert des salaires passionnés par la création de moteurs non routiers. « Le but est de faire découvrir des entre-

prises, et pas uniquement sur papier », a insisté Marie Reynier. « Pour les jeunes qui réfléchissent à leur orientation, c'est l'occasion de se projeter », a assuré Sébastien Fix, principal d'André-Chêne.

« On lit
davantage
l'actualité »

Grâce à ce concours, les jeunes affirment aussi « lire davantage l'actualité ». Les partenaires de la presse quotidienne régionale (La République du Centre, L'Écho Républicain, Le Berry Républicain et La Nouvelle République du Centre Ouest) s'en réjouiront. D'autant que la fondation Varenne a pour but « d'aider à l'éducation aux médias, à la promotion de la presse et à la sensibilisation au milieu économique », comme l'a rappelé René Belin.

« J'espère que cette visite va vous donner le goût d'être entrepreneur. [...] Foncez ! », leur a aussi lancé Olga Guitton, déléguée générale du Medef. ■

PUBLICITÉ



Les nouveaux commerçants

Les magasins U soutiennent les Producteurs de la Filière Bovine

Conscients de la gravité de la crise et des difficultés persistantes qui touchent la Filière Bovine, les Magasins U s'engagent à revaloriser la rémunération des Producteurs de viande de bœuf à compter de juin 2016.

Depuis un an, la situation des éleveurs continue à se dégrader. Les cours des prix payés aux Producteurs sont très bas et ne permettent pas à ceux-ci de vivre convenablement de leurs métiers.

C'est pourquoi les Magasins U ont conclu un accord permettant, dans le cadre d'une démarche qualité en réponse aux attentes des consommateurs, une revalorisation des prix d'achat payés à la production, concernant les races à viande (Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine).

Ainsi, les magasins U affirment leur soutien en faveur :

- d'une agriculture diversifiée, organisée en modèles d'exploitation sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi d'assurer une vie économique et sociale locale
- d'une agriculture moderne qui porte des valeurs environnementales durables et vertueuses en termes de qualité produits
- d'une agriculture qui continue à investir, à innover et ainsi répondre dans les meilleures conditions aux attentes des consommateurs

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS
magasins-u.com

076891

FLEURY-LES-AUBRAIS

Le braquage à main armée ne fait pas de blessé

Le magasin Intermarché de Fleury-les-Aubrais a été la cible d'un braquage à main armée hier.

Des effectifs du commissariat central d'Orléans ont procédé aux interpellations qui ont suivi le vol à main armée. En fin d'après-midi, hier, deux personnes étaient en garde à vue dans le cadre de cette enquête confiée, par le parquet d'Orléans, à la

direction interrégionale de la police judiciaire (DIPJ).

Les faits se sont déroulés vers 13 heures, quand deux personnes sont entrées dans le magasin en demandant le coffre sous la menace d'une arme de poing. En début de soirée, le butin n'avait pas encore été restitué, ni estimé. L'enseigne n'a pu rouvrir ses portes qu'en fin de journée. ■

L. M.

EN BREF

APPEL À TÉMOINS ■ Une femme agressée

La gendarmerie nous fait parvenir un appel à témoins. Le 31 mai, en début de soirée, une femme de 57 ans est prise en auto-stop par un véhicule alors qu'elle se trouve en bordure de route à Orléans. Elle est déposée par cet automobiliste entre Meung-sur-Loire et Beaugency, dans le Loiret, sur la route Blois-Orléans. Elle est ensuite prise par un second automobiliste pour faire route vers Marchenoir en passant par Josnes. Sur la commune de Lorges (Loir-et-Cher) et en forêt de Marchenoir (Loir-et-Cher), l'auto-stoppeuse est agressée par le conducteur de ce deuxième véhicule, qui prend ensuite la fuite en direction de Lorges. Le véhicule serait de grosse cylindrée et de couleur noire. Toute personne ayant des informations sur cet événement ou ayant pu croiser cette femme est priée de contacter la gendarmerie de Marchenoir au 02.54.82.38.10. Mesurant 1,65 m, aux cheveux longs châtain et portant des lunettes de vue, elle était vêtue d'un legging noir, d'un chemisier à fleurs et d'un manteau beige. Elle portait un sac à main et une valise à roulettes. ■

SNCF

GRÈVE ■ Encore aujourd'hui

Effondrements de terrain et matériel défaillant ont provoqué des retards sur le réseau SNCF depuis mardi, suite aux inondations (*lire aussi dans nos pages spéciales*). « C'est déjà suffisamment pénible comme cela sans rajouter une grève SNCF ! », estimait, hier, un usager orléanais.

La CGT, l'Unsa et Sud rail ont pourtant maintenu, hier, leur mouvement reconductible pour réclamer « un cadre social suffisamment élevé pour tous les salariés du rail ». Et ils ont confirmé que le mouvement se poursuivra aujourd'hui. Sont donc programmés un train sur deux sur la ligne Tours-Orléans, un train sur trois sur Orléans-Vierzon-Limoges, un train sur cinq sur Orléans-Toury, un Intercité sur trois sur Paris-Orléans-Tours.

Alors, les syndicats auraient-ils pu (dû) s'abstenir au vu des difficultés routières ? Sébastien Nugou, secrétaire de la CGT des cheminots en région, réplique que non : « La SNCF affiche 17 % de grévistes. Si elle le voulait, tous les trains pourraient être maintenus. Depuis la loi sarkozyste de 2007, on ne peut plus décaler une grève ». Et d'ajouter : « Si l'on privilégiait le train sur les camions, le réchauffement climatique serait moindre et il y aurait moins d'inondations ». ■